

NOTRE VILLE

Figéac infos

décembre 2024



CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

Une interface entre les habitants et les élus

*Lors du repérage du parcours sonore
en présence du prestataire.*

FIN DES TONTES ET FEUILLES EN DÉCHETTERIE

La collecte des déchets verts
s'adapte aux nouvelles règles





Figeac

Ma ville prépare mon avenir



Meilleurs Vœux 2025

**Le Maire, le Conseil municipal et le personnel
de la Ville vous souhaitent une année 2025
remplie de joie, de réussite et de projets !**

Édito



04-05 //

Se mobiliser pour la jeunesse

06-07 //

Faciliter la mobilité

08 //

Améliorer l'accessibilité

09 //

Renforcer l'attractivité

10-11 //

Favoriser la participation
citoyenne

13 //

Agir durablement

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16 //

Événement

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Figeac, une ville qui se transforme et prépare l'avenir

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets qui témoignent de notre engagement à construire, ensemble, une ville attractive, solidaire et agréable à vivre.

Qu'il s'agisse de développer la mobilité douce, d'aménager les espaces publics, de favoriser la participation citoyenne ou encore d'accompagner notre jeunesse à travers des actions éducatives, chaque initiative illustre notre volonté d'améliorer le quotidien tout en anticipant les besoins à venir.

L'actualité nationale, peu exemplaire face aux nombreux défis que nous devons collectivement relever, résonne ici. Depuis plusieurs années, les communes doivent composer avec les contraintes supplémentaires imposées par l'Etat pour assurer au mieux les services à la population. Heureusement, notre ambition pour Figeac s'appuie sur une vision de long terme qui nous permet de préparer l'avenir tout en ayant une gestion maîtrisée du budget.

Au-delà des projets mis en œuvre par la municipalité, je tiens à saluer les habitants de tous les âges qui font vivre le Conseil Consultatif Citoyen et le Conseil Municipal Jeunes ; deux instances que nous mettons à l'honneur dans ce numéro et qui travaillent dans une dynamique constructive et collective pour la commune.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année, faite de sérénité, de solidarité, d'accomplissements et de moments partagés.

Ensemble, continuons à faire de Figeac une ville où il fait bon vivre, une ville à notre image.

André MELLINGER
Maire de Figeac



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

INFORMATION AUX ADMINISTRÉS

À compter du **1^{er} janvier 2025**, les **permanences** assurées en mairie par le **service État Civil** (de 8h30 à 12h) et par les **élus** (de 10h30 à 11h30) se tiendront **le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois**. Le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi du mois, la mairie sera fermée au public.

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2024

Naissances :

Soline Morel ; Alba Viturot ; Clémentine Calmette ; Léo Eudes Mauruc ; Milan Matache, Jeanne Gentil ; Thyliam Cordeiro Quinteiro.

Mariages :

26 octobre : Alexiane Sichi et Quentin Charignon
30 novembre : Francisia Tombo et Nakidine Ali

Décès :

Nicole Molinié ; Monique Rabatel ; Mireille Pichon ; Simone Grès ; Georges Descargues ; Jacques Bruinaud ; Jeanne Delher ; Claude Garcia ; Franck Leclerc ; Georgette Garcia ; Anne-Marie Domergue ; Francis Molinié ; Janine Mir ; Louis Salaün ; Louis Roussilhes ; Jeanne Resongles ; Martine Janer ; Oline Rochy ; Adrien Pollina ; Jeanne Pouget ; René Bonnet ; Huguette Verdié ; Colette Lagrange ; Maria Vermogen ; Anthony Destruel ; Jean-Michel Luc ; Gilbert Pors ; Albert Selves ; Henri Samoy ; Catherine Amadiou ; Jean-Jacques Durocher ; Maria Da Gloria Alves Ribeiro.

Bulletin d'informations
Décembre 2024

N°36

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex -
imprimés sur papier géré durablement

Dépôt légal : décembre 2024

Design graphique : Agence Place Publique

Le Conseil Municipal Jeunes au congrès de l'ANACEJ

Retour sur une expérience enrichissante

Du 28 au 31 octobre, une délégation de quatre membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Figeac a participé au 14^{ème} congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ). Organisé tous les deux ans, l'événement se tenait en 2024 à Saint-Brieuc sur le thème « **Imaginons demain** ». Pendant trois jours, près de 1 000 enfants, jeunes, élu(e)s et animateurs(trices), venus des quatre coins de l'hexagone et d'Outre-mer, ont pu **échanger et faire des propositions pour un avenir enviable** lors d'ateliers et de séances plénières. Au cœur des discussions : la santé, l'environnement, le respect des droits et le « vivre ensemble ».

Trois jours riches et une belle aventure pour **les quatre jeunes élu(e)s** figeacois qui **se sont tous impliqués pleinement**. Parmi eux, **Mélanie**, adjointe à la Communication, **nous livre son regard** :



Photo souvenir du congrès de l'ANACEJ : Jaïna Calmettes Dia, Mélanie Pellefigue, Liam Bedou et Augustin Picard aux côtés de Carla Rossetto, animatrice et de Reyda Sehlaoui, conseiller municipal délégué à la Jeunesse.



« On a participé à des ateliers thématiques dans lesquels il y avait des projets à proposer et à développer. Moi j'étais à l'atelier « bien être dans ma tête », d'autres étaient à « l'égalité fille-garçon », au « harcèlement »... l'occasion de se questionner sur les injustices tous ensemble. Je pensais que les projets n'étaient pas pris au sérieux mais j'ai été surprise que ça puisse prendre de l'ampleur. Quand j'ai entendu quelqu'un dire « on va envoyer une lettre au Président », je me suis dit c'est possible et qu'un jour peut-être on dirait « tiens ça c'est grâce à Figeac » ! J'en doute mais bon... Dans les ateliers je n'avais pas pris conscience qu'il y aurait des personnes importantes comme des élus régionaux. Mais ce congrès c'était surtout pour faire entendre la voix des jeunes, pour qu'ils donnent leurs avis. On a senti que les propositions voulaient avoir un impact sur le national. Pendant ces trois jours, avec le groupe on s'est très bien entendu et le trajet en train c'était trop bien (...) La Bretagne, c'était beau, chaleureux et il n'a pas plu une seule fois ! Bref, une belle expérience ! »

DÉJÀ PLUSIEURS PROJETS À L'ÉTUDE...

Installés officiellement depuis le 24 avril, les jeunes élu(e)s ont depuis fait connaissance et se sont rapidement mis au travail. **Au sein de chaque commission** (communication / culture et loisirs / sport / environnement), **des idées ont émergé** : réorganiser la page dédiée au CMJ sur le site de la Ville et mieux faire connaître leurs actions auprès des habitants, proposer un événement pour sensibiliser sur le harcèlement scolaire, organiser une journée sportive entre les collèges de Figeac et de Capdenac, créer des parcours fleuris dans la ville, etc.

Pour certains projets, **les jeunes collaborent avec les services de la Ville** (informations municipales, espaces verts...) et pour d'autres, **ils prennent contact avec les associations et les structures susceptibles de les aider** (collèges, OIS, Cri 46...).

En parallèle, les membres du CMJ ont déjà participé à plusieurs cérémonies commémoratives, dans le cadre du devoir de mémoire. Sensibles à la cause du handicap, ils envisagent de s'engager aux côtés de l'association Les Bouchons d'Amour.





Jardin d'Enfants

Une expérimentation pour faciliter l'adaptation à l'école maternelle

Gérée par la Ville de Figeac, la structure accueille les enfants âgés de 2 à 4 ans. C'est un lieu d'éveil et de socialisation où chacun, à son rythme, peut développer son autonomie et faire l'apprentissage des règles de la vie en collectivité.

Pour **permettre aux enfants d'aborder sereinement leur entrée en maternelle**, il est important qu'ils puissent se familiariser progressivement avec l'environnement scolaire. C'est pourquoi **la municipalité a décidé de mettre en place, à titre expérimental, un « dispositif passerelle » en partenariat avec l'école maternelle Jean Marcenac**, en raison de sa proximité directe avec la structure.

Depuis le mois de janvier, un groupe de 3 enfants, accompagné d'un agent du Jardin d'Enfants, est accueilli deux fois par semaine, pendant 45 minutes, dans la classe de petite section. Les groupes seront renouvelés par cycle toutes les 6 à 7 semaines.

Ces temps « passerelle » sont l'occasion pour eux de **faire connaissance avec les locaux, l'enseignant(e) et l'ATSEM(*) qui l'assiste en classe et de découvrir de nouvelles activités.** Une transition en douceur vers l'école qu'ils retrouveront à la rentrée prochaine.

Pour être en adéquation, l'équipe du Jardin d'Enfants a choisi d'intensifier dans son projet pédagogique la déclinaison des domaines de compétences abordés en petite section.

A noter que le dispositif est destiné, en priorité, aux enfants domiciliés à Figeac et qui dépendent du secteur de rattachement de l'école Jean Marcenac. Il peut être proposé par les équipes éducatives aux familles concernées quand leur enfant est prêt à vivre sereinement ces temps d'immersion. **Une évaluation de cette expérimentation sera effectuée à la fin de l'année scolaire.**

(*) Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles



Installé dans l'enceinte de la maternelle Jean Marcenac, le Jardin d'Enfants a, depuis ses locaux, une vue sur la cour de récréation de l'école.



Mobilités douces

Affirmer la place du vélo dans la ville

Les 26 nouveaux emplacements sont répartis sur 4 sites, ici le parking Jean Jaurès.

Pratique, économique, bon pour la santé et l'environnement, le vélo est de plus en plus utilisé comme mode de déplacement pour les trajets du quotidien, privés comme professionnels. Afin d'encourager l'écomobilité, la municipalité poursuit ses efforts et multiplie les aménagements permettant aux cyclistes de circuler et de stationner leur vélo en toute sécurité.

BOX À VÉLOS SÉCURISÉS : 44 EMBLEMES ACCESSIBLES GRATUITEMENT

Afin de renforcer son parc d'abris sécurisés, **quatre nouveaux sites ont été équipés** en novembre dernier : **cour du Puy** (6 places), **place Sully** (6 places), **rue Paul Bert devant la Maison de Santé** (6 places) et **parking Jean Jaurès** (8 places).

Après ceux implantés aux abords de la gare (10 places) et sur le parking des Carmes (8 places), ces mobiliers complètent le maillage du centre-ville. **Figeac dispose aujourd'hui de 44 emplacements sécurisés accessibles en libre-service (*) ou avec un code d'accès (**).**

Le règlement d'utilisation des box à vélos sécurisés ainsi qu'une carte de localisation de l'ensemble des mobiliers de stationnement (box, abris et épingles à vélos) sont disponibles sur le site de la ville



(*) La fermeture extérieure du box vélo à l'aide d'un cadenas ou antivol en U est à la charge de l'utilisateur. Il est recommandé d'attacher le vélo à la barre fixe située à l'intérieur du box.

(**) Au parking des Carmes, la partie sécurisée du box à vélos est accessible avec un digicode. Pour en bénéficier, il est nécessaire de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville.

LIAISONS CYCLABLES : FINALISATION DE L'ITINÉRAIRE RELIANT LA GARE AU CENTRE-VILLE



Afin d'assurer la continuité de circulation des vélos sur l'axe 3 (gare → centre-ville), un dernier aménagement reste à réaliser : la **connexion entre les allées Victor Hugo et l'avenue Georges Clemenceau, à la sortie de la rue du Griffoul**. Le chantier consistera à **élargir le trottoir et à sécuriser la traversée du carrefour**. Protégée par du mobilier urbain, **cette section sera partagée entre les cyclistes et les piétons**.

Ces travaux seront réalisés au printemps, la Ville profitant de la fermeture des allées Victor Hugo dans le cadre du chantier mené en début d'année sur les réseaux d'eau potable et les branchements d'eaux usées.

A la sortie de la rue du Griffoul, le trottoir réaménagé sera accessible aux piétons et aux cyclistes en « voie partagée ».

Avenue Georges Pompidou

Un parking à l'étude aux abords de la plaine de Londieu

Dernièrement, deux parcelles (superficie totale de 1 853 m²) situées avenue Georges Pompidou, ont été cédées gratuitement par leur propriétaire à la Ville de Figeac. Ce geste donne l'opportunité à la commune d'envisager l'aménagement d'une aire de stationnement d'environ 40 places dans ce secteur qui en manque cruellement, notamment les jours de manifestations sur la plaine de jeux Jean-Baduel.

AMÉLIORER L'ACCÈS ET LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DU SITE

Le complexe sportif de Londieu est en effet très fréquenté le week-end lors des rencontres sportives organisées sur les stades (foot, rugby, athlétisme...) et au boulodrome de la salle Jean Pramil. Sans compter les manifestations occasionnelles comme le Forum des Associations ou encore le pique-nique du 14 juillet qui rassemblent aussi un public nombreux. Bien que la plaine de jeux soit desservie par la navette gratuite, **le parking existant est souvent saturé, entraînant un stationnement anarchique le long de l'avenue Georges Pompidou et la circulation des piétons sur la chaussée pour rejoindre l'entrée du site.**

Pour y remédier et inciter les véhicules à ralentir, le projet prévoit également un **aménagement de sécurité au niveau du nouveau parking, des cheminements et des traversées piétonnes.**

L'étude de faisabilité, confiée à Getude, **est en cours.** Le terrain étant situé en zone inondable, l'aménagement devra prendre en compte ce risque avec, comme pour le parking de la Curie, un sol enherbé perméable et des consignes strictes de stationnement (autorisé uniquement en journée, rangement en bataille et en marche arrière) pour faciliter l'évacuation en cas d'alerte météo. Dans ce cadre, l'avant-projet et le permis d'aménager devront être soumis à la Direction Départementale des Territoires.



Matérialisation du terrain sur lequel l'étude du parking est menée.

Vite dit

NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT Mise en œuvre prévue au printemps

Afin d'améliorer l'accès aux commerces, aux services et aux habitations du centre-ville, la municipalité a décidé de mettre en place un nouveau plan de stationnement.

Cette refonte vise à mieux hiérarchiser les 2 400 places de parking, dont 1 800 resteront gratuites, en réorganisant les différentes zones de stationnement selon les besoins et les usages. L'objectif est de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter le stationnement dans l'hypercentre.

Les nouveaux horodateurs et la signalétique des parkings devraient être installés d'ici le printemps ce qui permettra l'entrée en vigueur des nouvelles règles de stationnement.



La place de l'Estang fera partie d'une zone payante pour le stationnement de moyenne durée, limitée à 4h.



Rue des Maquisards

Des interventions sur les réseaux avant un projet de réaménagement

Le projet de requalification concernera la section comprise entre la place du 12 mai 1944 et la rue Paul Bert.

La rue des Maquisards fait partie des cheminements piétons répertoriés **dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)**. Dans les prochains mois, une partie de cette rue (entre la place du 12 mai 1944 et la rue Paul Bert) sera concernée par une **opération de requalification** réalisée en lien avec le service voirie du Grand-Figeac.

Le projet, confié au bureau d'études Urbalink, a **plusieurs objectifs** : **élargir les espaces dédiés aux piétons, maintenir une offre de stationnement, végétaliser et valoriser l'espace public.**

L'aménagement prévoit donc :

- l'unification de la voie de circulation des véhicules et des trottoirs qui se trouveront de ce fait au même niveau
- la mise aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs et leur traitement en béton désactivé
- la délimitation entre trottoirs et chaussée par des espaces verts et/ou des places de stationnement
- la réfection de la chaussée
- la création d'un plateau surélevé et d'un espace végétalisé à l'entrée de la rue (côté place du 12 mai 1944)

Avant cette opération en surface, envisagée à partir du mois de juin, la Ville a programmé **au printemps des travaux en souterrain** sur les réseaux eau potable, assainissement et eaux pluviales (remplacement de canalisations, mise en conformité de branchements).

Le projet sera présenté aux riverains en début d'année.

Vite dit

MISE À JOUR DU PAVE

La Ville poursuit son action pour rendre Figeac accessible à tous !

L'accessibilité est devenue un enjeu majeur pour les collectivités. **Pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap**, elles doivent se conformer à la réglementation et mener des travaux de mise aux normes sur la voirie et les espaces publics. Etat des lieux et programmes de travaux sont réunis dans un document appelé le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). A Figeac, il a été élaboré en 2010, puis régulièrement mis à jour en 2013, en 2018 et dernièrement en juin 2024.

Ce dernier état des lieux, réalisé sur le terrain par le cabinet spécialisé Acceciaa, a identifié les points où des progrès restent à faire et salué les améliorations apportées par les travaux effectués depuis 2018. **Des efforts récompensés** puisque **le taux d'accessibilité de la commune a gagné 10 points**, passant de 49,82% en 2018 à 59,30% en 2024.

Cette progression met en valeur les différentes actions accomplies en ce sens par la municipalité avec ses services techniques et ceux du Grand-Figeac, démontrant une **volonté d'offrir à tous un cadre de vie de qualité.**



Fêtes de quartier

Des rendez-vous fédérateurs soutenus par la Ville

Il y a quelques années, des repas et des fêtes de quartier étaient régulièrement organisées par les habitants. La crise Covid a mis un frein à ces animations qui, depuis, ont du mal à retrouver un second souffle. Consciente qu'elles constituent des rendez-vous fédérateurs pour la population, **la Ville a décidé, pour les relancer, de soutenir les futures initiatives portées par des habitants.**

Au-delà de l'animation de la vie du quartier, ces événements contribuent en effet à **renforcer le lien social** entre les habitants, à **rompre l'isolement** de certains, à **favoriser l'intégration des nouveaux arrivants** et à **encourager l'entraide et la solidarité**. Des valeurs qui rassemblent et participent à « mieux vivre ensemble », régulièrement défendues par la municipalité.

Le « coup de pouce » de la commune se traduira concrètement par :

- la **mise à disposition de moyens matériels** (tables, chaises et barrières)
- un **accompagnement en cas de questions logistiques ou réglementaires** (arrêté d'occupation du domaine public, sécurité...)
- une **aide pour communiquer sur l'événement auprès du voisinage** (fourniture d'un modèle d'affiche et de flyer à compléter par les organisateurs et, si besoin, de quelques exemplaires papier).

L'IDÉE VOUS INTÉRESSE ?

La charte fixant les modalités d'organisation et le formulaire de demande seront prochainement disponibles sur le site de la Ville de Figeac.

Si vous avez des questions, Etienne Lemaire, élu référent sur ce dossier, est à votre disposition à l'adresse :

cabinet.maire@ville-figeac.fr

Vite dit

RÉUNIONS DE QUARTIER Les élus à la rencontre des habitants

Depuis décembre et jusqu'en mars, le Maire et les élus délégués du Conseil Municipal organisent des réunions d'échange pour permettre aux habitants de chaque quartier de donner leur avis sur ce qui fonctionne, ce qu'il reste à améliorer et les solutions qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter et rendre plus agréable leur quotidien.

Chaque habitant recevra une invitation dans sa boîte aux lettres.



La première réunion s'est tenue le 3 décembre, salle Balène, et concernait les habitants du centre-ville.



Conseil Consultatif Citoyen

Présentation du nouveau plan de stationnement

Une interface entre les habitants et les élus

En place depuis trois ans, le Conseil Consultatif Citoyen (CCC) de Figeac poursuit son action. Sollicitée pour émettre des avis et faire des propositions sur des questions touchant à la vie quotidienne des habitants, cette assemblée citoyenne est également associée à la réflexion autour de projets d'intérêt collectif portés par la Ville. Retour sur son fonctionnement et zoom sur les actions en cours.

LES PROJETS SUIVIS AU SEIN DE 4 ATELIERS

Les membres du Conseil Consultatif Citoyen sont répartis en **4 groupes de travail** : **Cadre de vie & Environnement / Social / Culture & Patrimoine / Santé & Sport**. Chaque atelier se réunit régulièrement pour échanger avec Antoine Soto, adjoint délégué au suivi de cette assemblée, les élus et les agents en charge des dossiers se rapportant à ces thématiques. Pour évoquer de manière concrète la mise en place d'un projet, ils se rendent parfois sur le terrain aux côtés des techniciens.

Parmi les projets suivis ces derniers mois, deux sont bien avancés et aboutiront dans le courant de cette année.

- **l'aménagement d'un parcours sportif à Londieu** auquel l'atelier Sport & Santé a été associé, devrait être en service au début du printemps.

L'équipement, ludique et éducatif, comprendra 8 agrès, proposant chacun plusieurs activités, pour travailler équilibre, agilité, force, endurance ou encore concentration. Ouvert à tous, ce parcours pourra être utilisé seul ou en groupe. Un panneau chronomètre permettra de se lancer des défis et de se challenger entre amis.



Début novembre, rencontre sur site avec le prestataire pour une présentation du futur parcours sportif.

UNE ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE DE LA POPULATION FIGEACOISE

Le Conseil Consultatif Citoyen est constitué à parité d'hommes et de femmes tirés au sort, pour moitié sur les listes électorales et, pour autre moitié, sur une liste de représentants proposés par les associations locales. Concernant les habitants, en plus de la répartition géographique liée au bureau de vote, plusieurs tranches d'âge sont distinguées afin d'obtenir une **pluralité des profils** et **d'amener le débat sur des sujets qui concernent le plus grand nombre**.

LES 25 MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN (*)

Philippe Alvarez, Virginie Andrieu, Frédéric Auriac, Frédéric Barbier, Philippe Besson, Jérémie Carrayrou, Ornella Cence, Daniel Courbeyrette, Christian Daynac, Juliette Faivre, Sébastien Garrigues, Michel Gibrat, Stéphane Girou, Catherine Imbert, Marie Jansou, Esther Lasfargues, Lilian Pégourie, Olivier Pons, Sébastien Pradayrol, Blandine Puech, Luc Sarion, Jean-Pierre Séverac, Gérard Thomas, Jacky Vermande, Paule Villalon.

(*) Renouvelé partiellement en mars 2024 suite à des désistements pour raisons personnelles ou professionnelles.

Un **trombinoscope** est **disponible sur le site www.ville-figeac.fr** (rubrique Ma Ville / dispositifs de participation citoyenne)

• **la création d'un parcours sonore en ville** sur lequel travaille l'atelier Culture & Patrimoine, devrait voir le jour avant l'été. Ce parcours comptera 10 sites (ex : le stade du Calvaire, la gare) choisis hors du circuit touristique traditionnel. Sur place, en flashant un QR code, le public pourra écouter des témoignages enregistrés et des ambiances sonores qui raconteront et évoqueront la vie du lieu. Début décembre, les membres de l'atelier et le service Patrimoine ont réalisé sur le terrain un repérage du parcours avec le prestataire.

L'atelier Social participe actuellement à la réflexion initiée par la municipalité, concernant **la relance des fêtes de quartier**.

L'atelier Cadre de vie & Environnement a, de son côté, été sollicité pour examiner **le projet de réaménagement de la place Besombes**.

INFORMER SUR LES PROJETS EN COURS ET SENSIBILISER AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



La question des mobilités douces a été abordée sous la forme d'un jeu proposé par La Roue Fédère.

Les réunions plénières sont l'occasion de leur **présenter les projets structurants, qui impacteront le quotidien des habitants**, comme le nouveau plan de stationnement, la requalification du site des Pratges ou la création du bassin d'orage dont ils ont pu visiter le chantier courant octobre. Ponctuellement, des associations locales interviennent sur des **thématiques d'actualité, abordées à l'échelle globale et locale, comme les mobilités douces** avec La Roue Fédère **et le développement durable** autour du jeu coopératif « La Fresque du Climat » avec Lucioles. Les membres du Conseil Consultatif Citoyen ont ainsi les « cartes en main » pour relayer leurs actions auprès de leurs connaissances et dans leur quartier.

A votre écoute !

N'hésitez pas à échanger avec les membres du CCC sur les différentes thématiques dont ils se sont emparés.

Vos demandes et propositions seront ensuite abordées dans les différents groupes de travail.

Contact : conseil.citoyen.figeac@gmail.com



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Philippe Besson, membre de l'atelier Culture & Patrimoine, témoigne :

« Revenu à la retraite sur les terres de mon enfance, après une carrière parisienne, j'ai été sollicité en 2021 par la mairie de Figeac pour participer au Conseil Consultatif Citoyen (CCC) en cours de constitution. Séduit par l'idée de m'impliquer dans la vie de ma ville, j'ai adhéré avec enthousiasme à cette démarche. D'emblée, j'ai ressenti de la part de l'élu qui nous accompagne la volonté d'être à notre écoute. Il n'hésite pas à solliciter pour nous des interlocuteurs de la Mairie ou de l'Office de tourisme pour éclairer nos réflexions. Il insiste aussi sur la nécessité de prendre nous-mêmes en charge notre mode de fonctionnement en vue d'une grande autonomie.

Au cours de ces 3 années d'implication au sein du CCC, il m'est arrivé de regretter que l'intérêt général, qui doit inspirer notre engagement et nos propositions, ne soit pas toujours compris par tous de la même façon. Certains membres sont partis, d'autres sont venus.

Néanmoins, je constate que certaines idées ont fait leur chemin et se traduisent en projets concrets. C'est le cas du parcours sonore imaginé par le groupe Culture & Patrimoine, concernant des sites emblématiques de la ville, qui arrive à sa phase de concrétisation. Les Figeacois en verront les résultats peut-être l'été prochain.

Je me rends régulièrement aux invitations de la Mairie proposant aux membres du CCC la visite des grands travaux en cours. Je recueille les propositions formulées par les voisins de mon quartier et je les tiens au courant des dernières actions menées au sein du CCC. »



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr



Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin
d'informations
municipales

Figeac infos

Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Collecte des déchets verts

Le service s'adapte aux nouvelles règles établies par le Syded

A compter du 1^{er} janvier 2025, les tontes de pelouse et les feuilles mortes ne seront plus acceptées en déchetterie. Cette interdiction, instaurée par le Syded du Lot, a conduit la commune à ajuster le fonctionnement de la collecte de déchets verts proposée gratuitement aux particuliers figeacois. L'occasion d'en rappeler les modalités et de revenir sur les enjeux à l'origine de ces nouvelles règles.

• A qui s'adresse cette collecte ?

Réalisé par les agents des Espaces Verts, le service est destiné aux habitants ne possédant pas de moyen de transport approprié pour se rendre à la déchetterie de Nayrac.

Rappelons que, pour les particuliers, l'accès à la déchetterie est gratuit. Située 20 route du Mas de la Croix, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

• Quand a-t-elle lieu et que faut-il faire pour en bénéficier ?

Le service est assuré le 1^{er} lundi de chaque mois. Une inscription préalable est obligatoire au plus tard le vendredi midi précédant le jour du ramassage. Deux possibilités : remplir le formulaire en ligne sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Mes démarches/collecte des déchets) ou contacter directement les services techniques au 05 65 50 34 83.

• Qu'est-ce qui change ?

Les tontes et les feuilles ne sont désormais plus autorisés mais la collecte est maintenue pour les branchages issus des tailles d'arbres, d'arbustes et de haies. Ces derniers doivent être conditionnés en fagots pour un volume limité à 1 m³ et être déposés la veille de la collecte à proximité immédiate de l'entrée de la propriété, sur le domaine public, sans entraver le passage des usagers.

Vite dit

RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL ! Cinq points de collecte

Après les Fêtes, la même question revient chaque année : que faire de son sapin de Noël ?

Pour éviter des dépôts sauvages, la Ville met en place des points de collecte, accessibles jusqu'à fin janvier : place Vival (coté Sous-préfecture), place de la Raison (à côté des containers enterrés), boulevard Juskiewenski (à côté des containers enterrés), au Foirail (au niveau de l'entrée du stade) et sur le parking de la plaine de Londieu.

Seuls les sapins naturels, sans décoration ni neige artificielle, sont acceptés. Les végétaux sont ensuite recyclés : après broyage, ils sont réutilisés par le service espaces verts pour du paillage ou la création de cheminements.

NOUVELLES RÈGLES EN DÉCHETTERIE : LA RÉPONSE À UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

L'herbe et les feuilles sont composées à 80% d'eau. Parcourir des kilomètres avec un véhicule pour s'en débarrasser ensuite en déchetterie est une aberration écologique. Appelés à tort déchets verts, ces végétaux sont en fait une ressource essentielle qui s'avère très utile face aux effets du réchauffement climatique. Valoriser les tontes de pelouse et les feuilles mortes dans son jardin est un moyen concret d'agir pour préserver notre environnement et favoriser la biodiversité.

De plus, les tontes et les feuilles représentent 30% des végétaux apportés en déchetterie, amenant une surfréquentation à certaines périodes de l'année. Ce phénomène peut entraîner des tensions entre usagers et nuit à la qualité du tri des déchets volumineux ou dangereux qui sont apportés.

Les branches et tailles d'arbres ou de haies sont toujours acceptées en déchetterie.

Alors, n'attendons plus pour changer nos habitudes et adopter de nouvelles pratiques !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site du Syded du Lot (www.syded-lot.fr) et à parcourir le magazine SYnergies (n° 32 - octobre 2024) qui consacre un dossier spécial au sujet avec, entre autres, des conseils pour valoriser les feuilles et optimiser les tontes.





Musée Champollion - Les Écritures du Monde

« Verre à Verve », une exposition à voir et à toucher...

Alors que 2025 marque le bicentenaire de l'invention du braille, le système d'écriture tactile à destination des aveugles, le Musée Champollion - Les Écritures du Monde accueille une exposition unique, fruit de la rencontre entre l'artiste verrier Antonin Funès et l'artiste poète Emmanuel Simier. De cette collaboration est née le projet « Verre à Verve ».

Œuvres à toucher, les **sculptures de verre soufflé d'Antonin Funès** sont gravées par sablage puis polies avec une technique particulière, mise au point par l'artiste, pour obtenir les **textes d'Emmanuel Simier préalablement transcrits en braille**.

L'exposition est accompagnée d'un livre en braille et gros caractères afin de pouvoir faire lire l'ensemble des textes gravés aux aveugles, mal-voyants et voyants.

Du 8 février au 6 avril

L'exposition est visible au 1^{er} étage du musée, tous les jours sauf le lundi : de 14h à 17h30 en février et mars / de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h en avril
Tarifs : musée et exposition 7€ / Gratuit pour les moins de 18 ans

Inauguration publique, ouverte à tous, vendredi 7 février à 18h

Visites guidées adultes les dimanches 9 et 16 février, 2, 9, 16, 23 et 30 mars à 15h

ACCESSIBILITÉ :
le musée engagé
dans une démarche
inclusive



Cette exposition sera l'occasion de présenter les **nouveaux outils mis en place pour permettre à tous les publics de découvrir les collections du musée**. Des dispositifs adaptés aux différentes situations de handicap (livret « facile à lire et à comprendre », vidéos en Langue des Signes Française, visite en audiodescription...) et une démarche sur lesquels nous reviendrons dans notre prochaine édition.

« MON PETIT POINT M'A DIT... » : UNE EXPOSITION DÉDIÉE AUX ENFANTS



Créée par la maison d'édition associative *Mes mains en or*, spécialisée dans les albums jeunesse accessibles aux enfants en situation de handicap, cette exposition propose une **découverte ludique et tactile du braille** adaptée au jeune public.

Helen Keller, Louis Braille et Valentin Haüy, trois figures emblématiques de la déficience visuelle, y racontent l'histoire du braille et de l'album tactile. Ils guident le public tout au long du parcours pour trouver des réponses aux questions telles que : Comment écrit-on en braille ? Comment composer une bonne image tactile ? A quoi ressemble un album illustré accessible aux enfants aveugles ?

Un **mur d'expression braille** et une **boîte sensorielle** permettent également de découvrir le texte et l'illustration autrement.

Une exposition interactive qui invite à expérimenter, à découvrir en famille !

Au musée / du 8 février au 6 avril / du mardi au dimanche de 14h à 17h30.
Visites jeux (7-12 ans) les mercredis 19 et 26 février à 14h30

Renseignements et réservations auprès de l'accueil du musée : 05 65 50 31 08 – musee@ville-figeac.fr
Pour en savoir plus : musee-champollion.fr

...ET DES ATELIERS LORS DE « GRAINES DE MOUTARDS »

Durant les vacances d'hiver, les musées de la Ville de Figeac participent à la 15^{ème} édition de la quinzaine culturelle jeune public (voir « Vite dit »). Cette année, pour faire écho à l'exposition consacrée au braille et à son extension destinée aux enfants, des **ateliers d'initiation à la déficience visuelle** sont programmés. L'occasion unique de partir à la découverte du braille et des illustrations tactiles.

Mardi 25 février de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45 (pour les 18 mois - 6 ans) / de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30 (pour les 7-12 ans)

En association avec les cinémas du Grand-Figeac, les enfants participant à l'atelier pourront également voir le film *Rouge comme le ciel*. Inspiré d'une histoire vraie, il retrace le combat obstiné d'un jeune garçon aveugle pour atteindre ses rêves et gagner sa liberté.



© Mes Mains en Or

ZOOM SUR

NUIT DES ÉCOLES DE MUSIQUE

Un événement festif ouvert à tous !



Vendredi 31 janvier, à partir de 18h, l'École Intercommunale Musique et Théâtre de Figeac ouvre ses portes pour une nouvelle édition de la Nuit des Écoles de Musique. Cet événement national a pour but de célébrer la créativité, la diversité et le dynamisme de tous les établissements artistiques.

Accueilli par la batucada et ses percussions (sous réserve de la météo), le public pourra ensuite cheminer au gré de ses envies dans les locaux et **découvrir les différents atouts de l'école à**

travers plusieurs prestations d'élèves. Cette soirée conviviale et festive sera également l'occasion de décroquer les différentes disciplines, d'assister à des concerts et spectacles d'une manière moins conventionnelle et d'**échanger avec les élèves, les parents et l'équipe pédagogique.**

Retrouvez la programmation sur eim-figeac.fr
2 rue Victor Delbos (ancien CES)
Renseignements : 05 65 34 78 87

Vite dit

GRAINES DE MOUTARDS La quinzaine culturelle à énergie positive !

Après quinze années d'existence, voici venu le temps du détournement, du renversant, de l'insolite ! **Du 15 février au 2 mars**, le festival Graines de Moutards vous invite à chausser des lunettes déformantes et à finir la tête à l'envers, pour cette édition anniversaire pleine de surprises.

Des rendez-vous à ne pas manquer pour passer de belles vacances d'hiver en famille ! Entrez dans une autre dimension entre projections atypiques et illusion d'optique, éveillez vos sens lors de visites tactiles et écoutes immersives, réinventez l'Histoire avec des jeux « Galiot-lympique » et dans des lieux mythiques, prenez-vous au jeu du détournement d'objets, de mots et de mets...

Une programmation renversante pour petits et grands enfants, à retrouver en intégralité sur www.astrolabe-grand-figeac.fr.

La Quinzaine culturelle Graines de Moutards est animée par l'Astrolabe Grand-Figeac et présentée par un collectif de partenaires : Musée Champollion - Les Écritures du Monde, Centre Social et de Prévention Nicole-Paulo de Figeac, Pays d'art & d'histoire - Grand-Figeac & Ville de Figeac, Antenne d'OC, Centre des Monuments Nationaux, Ciné Lot - Foyer ruraux 46, L'Arrosoir, Lire à Figeac, La Locollective, Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, Office de Tourisme du Grand-Figeac, Parc naturel régional des Causses du Quercy, REISSA, Rêvons nos villages.



LA FLAMME OLYMPIQUE À FIGEAC

L'enthousiasme autour des JO de Paris toujours intacte



Dans les écoles, l'enthousiasme des enfants faisait plaisir à voir. Découverte de la flamme et photo souvenir avec la mascotte, des moments que petits et grands n'oublieront pas de sitôt !

Plusieurs mois après leur clôture, l'engouement autour des Jeux Olympiques de Paris n'est pas retombé. Pour preuve, l'accueil chaleureux réservé à l'un des exemplaires officiels de la flamme olympique lors de son **passage à Figeac le 26 novembre** dernier (*). Accompagnée de Phryge, la mascotte officielle des JO 2024, elle a été **présentée dans les six écoles de Figeac et à la Résidence Bataillé** par le maire, André Mellinger, accompagné des élèves Anne Laporterie et Monique Larroque.

L'occasion de souligner, à travers cet emblème, **l'importance de ces valeurs universelles que sont l'esprit sportif, le respect de l'autre et l'excellence.**

(*). Grâce au prêt de la région Occitanie dans le cadre de la quinzaine olympique organisée sur le territoire du Grand-Figeac du 20 novembre au 4 décembre 2024.



Même succès à Bataillé, où l'arrivée de Phryge et de la flamme était attendue par des résidents souriants et émus.



Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Agir vite et bien, mais comment ?

Tout comme nos concitoyens, nous sommes souvent consternés par la complexité et la lenteur des procédures administratives. Prenons l'exemple d'un permis de construire ou d'aménager : ces démarches impliquent une multitude d'intervenants, depuis les services communautaires jusqu'aux avis des différentes instances de l'État, sans oublier parfois ceux du Département, avant que le dossier ne revienne enfin en mairie. À cela s'ajoutent les recours potentiels : voisinage, associations, et même parfois des services de l'État, une fois le permis délivré.

Nous réclamons tous une simplification administrative et une accélération des processus. Nous ne comprenons pas qu'un projet, qu'il soit public ou privé, ne puisse se concrétiser rapidement une fois décidé. Et souvent, les uns et les autres sont pointés du doigt, accusés de laxisme ou d'inaction. Mais peut-on réellement exiger toujours plus de consultations, par exemple en demandant l'avis de tout un quartier avant d'entreprendre des travaux ?

Il en va de même pour la justice : nous nous indignons qu'une infraction flagrante ne conduise pas immédiatement à une condamnation. Mais derrière cette apparente lenteur, il y a des enquêtes complexes et des procédures rigoureuses, parfois étalées sur des années. Notre Constitution garantit nos libertés fondamentales : présomption d'innocence, droit à une instruction impartiale, possibilité d'appel et de cassation, et même de recours devant le Conseil d'État ou les juridictions européennes.

La démocratie, comme la conduite d'un véhicule, repose sur le respect des règles. Elle exige aussi une dose de réflexion, d'anticipation et d'adaptabilité face aux imprévus.

Les projets que nous vous présentons suivent un processus rigoureux : ils font d'abord l'objet d'un programme validé techniquement, puis administrativement. Si nécessaire, ils sont ajustés avant d'être soumis à l'examen des élus en commission. Ce n'est qu'après ces étapes qu'ils peuvent être partagés avec le public. Ensuite, il faut encore aller chercher les financements et sélectionner les entreprises pour leur réalisation.

Nos achats publics sont soumis à des règles de concurrence strictes, et les candidats non retenus ont le droit de demander des explications et ils le font de plus en plus souvent... Tout cela prend du temps et allonge les procédures.

Peut-on sauter des étapes ? Non. Mais nous plaillons pour une simplification administrative qui permettrait de consacrer davantage de temps à la présentation et à la concertation, sans pour autant retarder les projets au-delà de délais raisonnables.

Nous veillons à associer nos concitoyens à ces démarches, d'abord à travers les consultations prévues par la loi, mais aussi en multipliant les outils d'information : ce bulletin, notre site internet, les réunions de quartier, les comités de pilotage ou encore des permanences dédiées pour recueillir vos avis. Si ces projets vous tiennent à cœur, venez à notre rencontre pour en discuter !

S'impliquer dans la vie de notre ville, c'est ce que font avec enthousiasme le Conseil Municipal Jeunes, le Conseil Consultatif Citoyen et de nombreux habitants que nous avons le plaisir de rencontrer. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

En cette période de fêtes de fin d'année, malgré les incertitudes qui pèsent sur notre pays, la majorité municipale veut croire en la solidarité et au vivre-ensemble. Nous réaffirmons notre détermination à œuvrer, quotidiennement et à vos côtés, pour le bien-être de tous.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal, Frédéric Rubaud et Raymonde Lafon.

L'espace accordé à chaque tribune est proportionnel à la représentation politique de chaque groupe.

Élus Figeac Autrement

Voter c'est bien, agir c'est mieux

Vaste sujet que celui du stationnement. Comme bien des communes de sa dimension, Figeac est confrontée à cette problématique qui vise à prendre en compte la place de la voiture en centre-ville.

Depuis l'automne 2020, la mairie peaufine son plan de stationnement. Les annonces se sont succédé jusqu'au 26 février 2024, date à laquelle un nouveau plan de stationnement a été présenté et adopté en Conseil municipal.

Celui-ci, destiné notamment à favoriser la rotation des véhicules en incitant à un stationnement de courte durée (2h) en hypercentre, devait être mis en place en septembre. Or nous voilà en décembre et à part supprimer des places de parking (jardins de l'hôpital, plaine des Pratges...) rien ne se passe. Quid par ailleurs des résultats de l'application PayByPhone visant aussi à fluidifier le stationnement ?

Et pas besoin d'étude supplémentaire à ce sujet ! Nous disposons déjà de la matière nécessaire. Il faut à présent mettre en œuvre ce qui a été décidé. Mais peut-être est-ce dans la hotte du Père Noël, qui sait...

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Dans un contexte de crise politique, l'échelle locale et la démocratie de proximité sont essentielles. Les élus locaux doivent être exemplaires. C'est-à-dire ? Respecter les habitants, être à leur écoute et ne pas se contenter de simulacres de participation. Être capables de re-questionner les choix passés, éviter les dérives budgétaires et fiscales, investir dans l'entretien de l'existant même si c'est moins visible que de nouvelles réalisations, toujours prioriser l'intérêt général, ...

Le lancement des travaux de renaturation du Surgié alors que ni leur coût ni leur financement ne sont connus, l'alourdissement de la taxe foncière, les

faux-semblants de consultation (Halle, PLUi, ...), le manque d'entretien des trottoirs, l'absence de réponse aux courriers des habitants et le traitement désinvolte de leurs préoccupations, ... ?

Sur tous ces sujets, nous resterons mobilisés et à votre service en 2025.

Bonne année à toutes et tous.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu(e) Figeac Demain

Je souhaite à tous les habitants de merveilleuses fêtes de fin d'année !

En ces temps tourmentés, la famille, les proches, les amis, nos traditions restent les remparts à la morosité.

Espérons que nous aurons, un jour, à Figeac, un marché de Noël et des événements conviviaux pour

nous réunir tout le long du mois de décembre et durant les vacances.

Que l'année 2025 vous apporte prospérité, succès, santé, amour et bonheur !!

La conseillère municipale : Aurélie Morel



**LA VILLE DE FIGEAC
EST SUR
INSTAGRAM**



Abonnez-vous pour ne rien manquer



**Rendez-vous également sur
Facebook, YouTube et IntraMuros.**

Figeac

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

*La Ville de Figeac utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer.*

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la commune et des alentours.

